

**Question d'actualité posée au Gouvernement par le
Député Iba Der THIAM et relative aux mesures à
prendre dans la perspective de l'ouverture des
marchés en 2008 et celle de sa généralisation en 2020
et la place à faire aux futurs accords ACP/UE.**

La perspective de l'ouverture des marchés en 2008 et celle de sa généralisation en 2020, vont placer notre économie dans une situation de compétitivité extrêmement difficile.

Quelles mesures, notre pays va-t-il prendre, dès à présent, pour faire face aux préoccupations, de manière que nos opérateurs économiques et notre pays en tirent les meilleurs profits ?

Quelle place cette volonté doit-elle faire aux futurs accords ACP-UE ?